

HISTOIRE
UNIVERSELLE

U/104.
35 HISTOIRE
UNIVERSELLE

PAR

CÉSAR CANTU

TRADUITE

PAR EUGÈNE AROUX

ET PIERSILVESTRO LÉOPARDI

REVUE PAR

MM. AMÉDÉE RENÉE, BAUDRY, CHOPIN, DEHÈQUE, DELATRE
LACOMBE ET NOEL DES VERGERS

TROISIÈME ÉDITION PARISIENNE

entièrement revue

D'APRÈS LA DERNIÈRE ÉDITION ITALIENNE

PAR M. LACOMBE

SOUS LES YEUX DE L'AUTEUR

TOME DIX-NEUVIÈME

Библиотека 3-го Московского
ИМПЕРАТОРА АЛЕКСАНДРА II
Кадетского Корпуса.

Отд. 7

№ 148^м
19

A PARIS

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56.

teur et les éditeurs se réservent le droit de reproduction
de traduction.

TYPOGRAPHIE FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

A

HISTOIRE UNIVERSELLE.

LIVRE XVIII.
DIX-HUITIÈME ÉPOQUE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE.
DEUXIÈME PARTIE.

SOMMAIRE.

Révolution de 1830. — Intérieur de la France, les protocoles. — Les pays méridionaux. — La Russie. — L'Allemagne. — Empire britannique. — Colonies anglaises, Inde, Chine. — Affaires d'Orient. — Suisse. — Scandinavie. — Littérature. — Sciences historiques. — Beaux-arts. — Sciences. — Philosophie, sciences sociales, utopies. — Epilogue.

CHAPITRE XXIII.

RÉVOLUTION DE 1830.

La dissolution de la chambre ayant produit un mauvais résultat, le ministère crut qu'on ne pouvait régner en restant fidèle à la charte, et se prépara à la violer par des ordonnances contraires à ses dispositions; mais, ne sachant pas être tyrans autant qu'il le faut pour les coups d'État, les ministres ne prirent que des précautions frivoles, au lieu de recourir aux seuls moyens efficaces, la force, l'armée. Le ministère ou le roi, qui s'était toujours trouvé en face de gens de lettres, de négociants, de doctrinaires, ne s'attendait qu'à des paroles, et ne craignait rien du peuple : illusions funestes qui, en se dissipant, ne peuvent laisser que le découragement. Les ordonnances touchaient

à deux points capitaux pour l'opposition, puisqu'elles altéraient le mode d'élévation en faveur des privilèges, et soumettaient les journaux à la censure; elles frappaient donc la puissance politique dans la législature, et la puissance morale dans la presse; en outre, elles blessaient les intérêts des individus que la presse faisait vivre, jetaient les spéculateurs dans l'inquiétude et agitaient ceux qui ont tout à gagner dans les troubles.

1830.
28 juillet.

A la première nouvelle des ordonnances, Paris fut consterné. Thiers, Chatelin et Cauchois-Lemaire rédigèrent une protestation contre la violation des libertés publiques; malgré les ordonnances qui soumettaient leurs articles à une censure préventive, les journaux furent publiés, et l'autorité dut recourir à la force pour les supprimer; en même temps, le président d'un tribunal déclara que, ces décrets n'étant pas promulgués dans les formes voulues, ils n'étaient pas obligatoires. Cependant les hommes compromis s'efforçaient de propager la résistance. Les imprimeurs fermèrent leurs ateliers, et répondirent aux ouvriers qui vinrent pour travailler que c'en était fait de la liberté; que le gouvernement avait décrété la tyrannie et toutes ses conséquences. La rente baissa, des faillites devinrent imminentes, et la fermentation s'accrut jusqu'au tumulte.

29 juillet.
1830.

La cour, étrangement abusée, s'était retirée à Saint-Cloud sans même en prévenir le corps diplomatique. A l'exception des Suisses, il n'y avait à Paris que peu de troupes, commandées par le général Marmont, sur qui pesaient les souvenirs de 1814.

La garde nationale, cette première protectrice de la tranquillité publique, avait été dissoute; rien ne faisait donc obstacle aux libéraux, qui excitaient le peuple par leurs paroles, par des distributions d'argent, des bruits sinistres. Et ce peuple, à qui l'on n'avait pas songé jusqu'alors, se souleva terrible. Les mouvements commencèrent le soir du 27 juillet, dans le quartier de la richesse et dans celui de la prostitution. Les élèves de l'École polytechnique se jetèrent dans ce tumulte, et ces officiers improvisés dirigèrent l'élan désordonné de gens la plupart sans armes, ou n'ayant que celles que le hasard leur fournissait, principalement les pavés des rues. Le premier jour se passa en simples escarmouches; mais, le lendemain, le drapeau tricolore fut arboré, et l'action s'engagea aux cris de *Vive la Charte!* Les rues furent barricadées; chaque détour devint une embuscade, chaque fenêtre une meurtrière d'où les tirailleurs abattirent les lanciers et les gendarmes; les champs de bataille se multiplièrent, et des actes de courage, de férocité, de démence, de générosité, de sang-froid se produisirent pêle-mêle au sein d'une

foule passionnée qui n'a d'autre guide que sa fureur. Bien des victimes tombèrent de part et d'autre. Les troupes, trop peu nombreuses contre cette multitude d'assaillants, n'agissaient qu'avec hésitation, et la révolution en peu de temps fut maîtresse du terrain.

Le peuple triomphait et voulait la république; mais les banquiers, les gens de lettres, les propriétaires effrayés cherchaient à gagner du temps, et demandaient que l'on traitât avec la cour, puisque la charte, que l'on invoquait, rendait le roi inviolable. Il était trop tard. La Fayette, cet homme honnête, créé tout exprès pour venir après toutes les révolutions et les couvrir de son nom, recouvra sa popularité d'autrefois; il déclara à l'hôtel de ville que Charles X avait cessé de régner.

Le banquier Laffitte s'était fait un grand renom de probité: nommé gouverneur de la Banque dans les dernières années de l'empire (1814), il refusait un traitement de cent mille francs; Napoléon, en partant pour l'exil, avait remis ses capitaux entre ses mains; les Bourbons, dans les Cent-Jours, en avaient fait autant. Louis XVIII lui avait dû des adoucissements pendant son exil. Paris lui avait été redevable de pareils services pendant l'occupation; il avait résisté aux oppressions, consolé beaucoup de malheurs, contribué à restaurer les finances, et travaillé à rendre la France plus riche, afin qu'elle fût plus éclairée et plus libre. Défenseur de la Charte contre l'arbitraire, il avait fait de son hôtel le quartier général de l'opposition; ceux que l'on persécutait trouvaient auprès de lui des secours, auxquels présidait une généreuse délicatesse. Louis-Philippe d'Orléans, auquel il avait fait passer des fonds en 1815 lors de sa fuite, était devenu son ami. Ce fut donc dans son hôtel que les champions du libéralisme se réunirent pour décider du sort de la patrie, qu'ils avaient soulevée et ne savaient plus vers quel but pousser: héros quand le courage n'était plus un danger, ils prétendaient faire leur profit de la victoire remportée par le peuple; alors, entre la volonté bien prononcée du peuple et l'ordre ancien, ils firent adopter, selon leur habitude, un parti moyen.

Louis-Philippe avait supporté son malheur noblement, perfectionnant son instruction, puis se faisant professeur pour utiliser son savoir; nourrissant des idées libérales, comme font tous les proscrits, il combattit en Espagne et publiait des proclamations contre Napoléon, non en faveur des Bourbons, mais de la république. Rentré en France à la restauration, il devint le but des espérances et des trames des libéraux qui, victorieux maintenant, l'exhortaient à se faire roi; mais le peuple et la jeunesse,

qui par instinct vont au fond des choses et mettent de côté les transactions pour arriver à la réalité des situations politiques, ne voulaient pas seulement quelque chose de mieux, mais bien quelque chose de nouveau; non pas des théories doctrinaires, mais une satisfaction pour leurs intérêts; non pas de simples changements de personnes, mais l'organisation réelle du gouvernement représentatif. Et comme il leur paraissait que l'élection conduisait mieux que l'hérédité à ce résultat, ils se seraient à l'hôtel de ville autour de la Fayette, pour avoir la république.

31 juillet
1830.

C'était un moment suprême non-seulement pour la France, mais pour l'Europe. Les libéraux, déjà effrayés de leur hardiesse, n'avaient pas songé, en renversant le gouvernement de Charles X, aux moyens d'en constituer un nouveau; ils finirent par triompher des hésitations de Louis-Philippe, qui monta à cheval, et, s'avancant à travers les rues déparées, se rendit à l'hôtel de ville. Il y fut reçu par La Fayette, qui l'embrassa, et cet embrassement rétablit le trône et les Bourbons au lieu même où l'on venait de combattre pour les renverser. La France, un moment républicaine, apprit à crier un nom auquel elle n'avait point songé, et accepta cette royauté nouvelle comme symbole d'un principe. La Fayette avait rédigé un programme tout aussi vague que la déclaration des droits de 1789; chargé de le présenter à Louis-Philippe, il lui dit : « Vous savez que je suis républicain, et que je regarde la constitution des États-Unis comme ce qui existe de plus parfait : elle ne convient pas, quant à présent, à la France, et ce qu'il lui faut c'est un trône populaire, entouré d'institutions républicaines. » La phrase eut du succès. Huit jours après la révolution, Louis-Philippe d'Orléans était déclaré roi par une chambre de députés qui n'avait pas reçu ce mandat; il promit que « la charte serait désormais une vérité. »

9 août
1830.

Charles X et son fils envoyèrent leur abdication, et l'ancienne dynastie s'achemina vers Cherbourg pour quitter la France; le peuple la regarda passer d'un air indifférent et digne, montrant ainsi combien sa condition morale s'était améliorée depuis la fuite de Varennes. Paris se mit à repaver ses rues, et se trouva de nouveau monarchique; la France, habituée à ne vivre et à ne penser que d'après Paris, applaudit à la royauté nouvelle comme elle avait détesté l'autre, toujours à l'instar de Paris.

1830.

Les libéraux s'applaudissaient de leurs succès : ils avaient obtenu la garde nationale, le jury pour les délits de la presse, la responsabilité des ministres, l'intervention des citoyens dans la

formation des administrations départementales et municipales, la réélection des députés promus à des fonctions publiques. Ce trône, érigé au Palais-Royal, au milieu des boutiques qui garnissent ses galeries, était salué comme le triomphe de la bourgeoisie et de la classe moyenne sur l'aristocratie; mais on tremblait de reconnaître la souveraineté populaire en donnant à la nouvelle monarchie la légitimation du suffrage national, et l'on s'en tint à une *quasi-légitimité* de fait accompli. Le peuple, qui avait été le héros de la bataille dont la bourgeoisie recueillait les fruits, le peuple resta encore sans droits réels et sans représentation (1).

Les hommes qui voyaient dans la révolution française une reproduction de celle d'Angleterre trouvèrent dans ce fait des rapports nouveaux. Nous avons dit que Bonaparte, en 1802, avait été comparé à Cromwell ou à Monk; durant la restauration, on avait continuellement parlé des Stuarts et d'un Guillaume III; néanmoins les similitudes sont plutôt extérieures qu'intimes, d'accidents que de fond. La révolution anglaise fut faite par des partis, indépendamment du peuple, tandis que la révolution française est due entièrement au peuple. Grandes l'une et l'autre, comme alors qu'il s'agit de nation et de liberté, la première est un événement partiel d'un peuple; la révolution française est un événement européen; la première a pour mobile des principes secondaires; l'autre est toute générale et idéale. Le but de celle-là est de donner aux communes et aux pairs la prépondérance sur le pouvoir royal, et par suite elle ne laisse aucune trace. Le parlement, qui l'avait guidée, respecte la charte, et ne songe point à se détacher de la légalité constitutionnelle; seulement il veut se mettre lui-même au-dessus de l'autorité administrative du roi, et, par les remontrances et le refus des subsides, influer sur le choix des ministres. Au milieu des luttes, on dépasse ces limites; mais la nation, dans toutes les périodes, se montre inhabile à la république, et accepte l'homme qui, lui donnant satisfaction sur les points débattus, établit un gouvernement de fait, sans s'inquiéter du droit. La révolution fran-

(1) Nous avons vu une lettre de la Fayette, en date du 12 août 1830, où il disait :

« Le peuple a tout fait. Courage, intelligence, désintéressement, clémence envers les vaincus, tout a été fabuleux de beauté. Quelle différence même avec les premiers moments de 89! Notre parti républicain, maître du terrain, pouvait faire prévaloir ses opinions. Nous avons pensé qu'il valait mieux réunir tous les Français sous le régime d'un trône constitutionnel, mais bien libre et populaire. »